



syndicat
interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

A DIFFUSER

A l'attention du personnel, des membres SIT
des services publics et subventionnés
Informations syndicales
Genève, mai 2022

Rassemblement du personnel des services publics et subventionnés Jeudi 19 mai de 16h45 à 18h Rue de l'Hôtel-de-Ville – Canons DÉFENDONS LES PRESTATIONS ET NOS SALAIRES

Retour aux chiffres noirs pour les comptes 2021 de l'État de Genève : les mesures d'austérité touchant le personnel en 2021 n'étaient pas justifiées

Malgré un bénéfice de 49 millions pour le canton en 2021 (480 millions sans covid), les mesures du Plan financier quadriennal (PFQ) du Conseil d'Etat demeurent. Ce PFQ inscrit le gel de toute indexation à l'augmentation du coût de la vie pendant 4 ans et la suppression d'une annuité sur deux depuis 2021 (donc en 2023).

Or, à Genève, le coût de la vie augmente : plus 0.9% en 2021. En 2022, l'indice d'augmentation du coût de la vie se situait pour février à 0.7%, 0.5% en mars, 0.3% en avril (OCSTAT), un taux d'inflation de 2% au moins est attendu en 2022. Il est totalement injustifié de la part du Conseil d'Etat-employeur de ne pas accorder le droit à l'indexation salariale.

Mobilisons-nous pour empêcher les pertes salariales

Le SIT appelle au rassemblement organisé par le Cartel intersyndical pour exiger des négociations sur l'ajustement des salaires du personnel des services publics et subventionnés pour l'année en cours 2022 et pour le projet de budget 2023, conformément aux droits du personnel et à la loi sur les salaires.

Le personnel de la fonction publique perd, en 4 ans, avec l'inflation annoncée pour 2022 (estimation 2%), entre 5 et 9% de son pouvoir d'achat si le PFQ était appliqué dans sa version actuelle.

Deux exemples de cette perte de pouvoir d'achat :
ASA (aide en soin) classe 8, annuité 8

	Salaire mensuel selon le PFQ (sans annuité ni indexation)	Salaire mensuel dû (selon LTrait, avec annuité et indexation)
2020	5'601.80	
2021	5'601.80	5'731.70 (ann.9)
2022	5'731.70	5'861.65 (ann.10) + 51.58 (indexation 0.9%) 5'913.25
2023	5'731.70	5'911.56 (ann.11) + 174.83 (indexation 0.9% + 2%) 6'116.39
Différence		434.69 / mois
Pertes cumulées de 2020 à 2023		7'451.10 Perte théor. 7.58%

Travailleur-euse social-e/ infirmier-ère classe 15, annuité 4

2020	6'908.80	
2021	6'908.80	7'082.10 (ann. 5)
2022	7'082.10	7'255.40 (ann.6) + 63.79 (indexation 0.9%) 7'319.14
2023	7'082.10	7'428.70 (ann. 7) + 216.77 (indexation 0.9% + 2%) 7'645.47
Différence		563.37 / mois
Pertes cumulées de 2020 à 2023		7'323.81 Perte 7.95%

Protégeons les prestations à la population : davantage de moyens pour les services publics à la population, le social, la santé

Le Conseil d'État a d'ores et déjà annoncé qu'il fera preuve d'une extrême prudence pour les dépenses en 2023, en raison de la guerre en Ukraine et de ses conséquences d'instabilité économique. Année après année, c'est le même scénario : on nous annonce le pire au moment d'établir le budget et on somme le personnel de se serrer la ceinture. Puis, ô surprise, on découvre des rentrées fiscales inattendues qui démentent les pronostics catastrophiques. La santé des comptes de Genève est bonne, il est juste que l'État investisse dans des postes pour garantir les prestations à la population et des bonnes conditions de travail à son personnel.

Le Grand Conseil a refusé le budget 2022. Tous les nouveaux postes liés à la démographie ou aux nouveaux besoins ont été refusés. La commission des finances a voté 211.7 ETP pour 2022 pour corriger partiellement le refus du budget 2022. Cela permettra le fonctionnement essentiel des différents services et le respect des mécanismes salariaux (coût de l'annuité). Mais le PLR, le Centre et l'UDC ont

dogmatiquement refusé tous les postes, même ceux liés aux obligations légales et à l'accroissement de la population (enseignement, social, santé, aide sociale, etc.).

Le SIT exige que l'État finance enfin les postes nécessaires à la délivrance des prestations à la population. Le budget 2023 s'élabore dès le printemps. Il faut faire entendre nos besoins.

Si l'État ne donne pas de moyens additionnels à l'administration cantonale, les délais de traitement des dossiers risquent de s'allonger encore. Les taux d'absences explosent dans de nombreuses institutions et services (notamment HUG, Imad, EPI), ce qui constitue un indicateur de la souffrance endurée par le personnel qui, depuis de très longues années, demande des moyens pour pouvoir assurer correctement son travail. Les récentes dénonciations de cas de maltraitances à l'OMP, et dans d'autres institutions, devraient suffire à démontrer les risques encourus quand la présence d'un personnel fixe et suffisamment formé est insuffisante.

**Venez nombreux-ses faire entendre votre voix et détermination !
Rassemblement de la fonction publique et des secteurs subventionnés
Jeudi 19 mai dès 16h30 (fin à 18h), aux Canons devant l'Hôtel-de-ville
(en Vieille-Ville – à l'occasion de la séance du grand-conseil)**

Au vu des bons résultats des comptes 2021, le personnel des services attend du Conseil d'Etat :

- ⇒ **la révision du plan financier quadriennal (PFQ) 2022-2025 ;**
- ⇒ **le paiement de l'annuité 2023 ;**
- ⇒ **qu'il s'engage à indexer les salaires face au renchérissement du coût de la vie (estimation de 2%), et ce avec effet rétroactif pour la totalité de l'année 2021 (0.9%) ;**
- ⇒ **qu'il défende les postes nécessaires pour assurer les prestations à la population pour 2023 !**